

# BOURSES A. LOMBARD

# 2021

Les bourses A. Lombard sont réservées aux étudiant-es-s en sciences naturelles ou de l'environnement à la Faculté des Sciences de l'UNIGE, candidat-es-s au Master ou en début de Doctorat. Elles couvrent les frais liés à l'acquisition de données de terrain, sans limitation géographique et, en partie, à leur traitement dans des laboratoires spécialisés en Suisse ou à l'étranger. Les frais d'équipement, de matériel de laboratoire, de formation ou de participation à des conférences sont exclus.

Un Fonds, du nom du Professeur Augustin Lombard (1905-1997), a été constitué par sa famille dès 1998, en mémoire de ce géologue genevois très renommé pour ses travaux en sédimentologie. Les revenus du Fonds financent les Bourses allouées par la SPHN.

Le montant maximum des  
bourses est limité à

# 6'000 CHF

Les demandes comporteront un descriptif du projet, un budget, un CV, une recommandation de l'enseignant responsable du travail de recherche et la liste des autres Fonds sollicités. Elles peuvent être envoyées en tout temps, par courriel, à la responsable de la Commission de la Bourse A. Lombard, la Prof. Rossana Martini, Sciences de la Terre et de l'environnement, 13 rue des Maraîchers, 1205 Genève, e-mail [Rossana.Martini@unige.ch](mailto:Rossana.Martini@unige.ch). Le règlement de la Bourse AL est disponible sur le site <http://www.unige.ch/sphn/Prixetbourses/>

Quand les résultats d'un travail de Master apparaissent d'un intérêt tel qu'ils soient publiables dans une revue internationale payante, une demande complémentaire peut être formulée auprès de la Prof. R. Martini si le lauréat de la Bourse AL est le premier auteur de l'article et qu'aucun autre Fonds n'est disponible.